

COMPTES RENDUS DE COLLOQUES

Vie Congrès de l'Organisation des Capitales et Villes Islamiques Rabat 20-24 avril 1991

Rabat a abrité, du 20 au 24 Avril 1991, le quatrième colloque organisé conjointement au sixième congrès des capitales et villes islamiques, sous le thème : «**Conception architecturale et planification urbaine dans un esprit islamique**». Ces deux manifestations auxquelles ont assisté les experts et les spécialistes du domaine, représentant 46 capitales et villes islamiques ainsi que des représentants de l'Organisation de la Conférence Islamique, de l'ALECSO, de la Ligue Arabe, du Fonds de Développement des Villes Arabes, de l'Organisation des Cités Unies et de l'Association norvégienne des collectivités locales, ont été parrainées par l'Organisation des Capitales et Villes Islamiques.

L'Organisation des Capitales et Villes Islamiques :

L'O.C.V.I. a été officiellement fondée en 1980, suite aux résolutions adoptées par le premier congrès organisé à la ville sainte de La Mecque qui fût choisie pour abriter le siège permanent de l'organisation. La Ville de Jeddah accueille, quant à elle, le Secrétariat général. Le nombre des pays islamiques, membres de cette organisation à caractère apolitique, atteint les quarante six.

L'O.C.V.I. s'est fixée pour objectifs de :

- consolider les liens entre les capitales et villes islamiques
- promouvoir, développer et intensifier la coopération entre elles
- préserver l'identité et le patrimoine de ces capitales et villes
- aider à la réalisation de modèles urbains cohérents capables d'orienter le développement des villes et capitales islamiques, en accord avec leurs réalités et caractéristiques économiques, sociales, culturelles et environnementales
- et y élever les niveaux de services publics et de confort.

Pour réaliser ces objectifs, l'O.C.V.I. procède à l'organisation d'échanges de visites, d'études, de recherches et de missions entre les villes concernées ainsi que de colloques, cercles de recherche et stages périodiques traitant des problèmes dont souffrent ces villes. Elle participe, aussi, au financement de projets touchant aux services publics,

aux projets de conservation et de sauvegarde ainsi qu'aux études et stages dans le monde musulman à travers «*La Caisse de coopération des capitales et villes islamiques*». Ainsi participe-t-elle, en Tunisie, à la restauration de la madrasa de Bir-Lahjar, située au coeur de la ville historique.

VIème congrès de l'O.C.V.I.

La principale résolution du congrès de Rabat a été l'élargissement de l'appartenance à l'O.C.V.I., à d'autres villes riches en patrimoine musulman, même si les pays auxquels elles appartiennent ne sont pas membres de la Conférence Islamique.

Quant au colloque, il a vu la participation de 18 conférenciers, venus de tous les pays du monde musulman pour y exposer leurs recherches, études et expériences durant les cinq jours qu'a duré le colloque. Une exposition des réalisations architecturales et urbaines, respectant l'esprit de conception islamique dans 15 villes membres était organisée en parallèle au colloque et cinq villes exposantes furent primées : il s'agit de Riadh, le Caire, Rabat, Jeddah et Tunis.

La Tunisie s'est manifestée aussi lors de ce colloque à travers une intervention exposant l'expérience de la ville historique de Tunis, la philosophie d'intervention en milieu urbain dans le noyau historique, le cadre juridique et institutionnel qui régit la ville et les différentes opérations de restauration ou de restructuration urbaine à travers les projets de la Hafsia et Bab Souika-Halfaouine, ainsi que la grande opération des oukalas à laquelle s'attaque actuellement la municipalité de Tunis.

Parmi les nombreuses recommandations qui ont émané du colloque notons, entre autres :

(1) Dans le domaine de la formation de l'architecte-urbaniste musulman :

- La nécessité de considérer l'histoire et les théories de l'architecture musulmane comme une matière essentielle dans la formation de l'architecte
- de considérer les principes de l'architecture et de l'urbanisme musulmane comme des éléments de base pour les nouvelles conceptions
- d'organiser des expositions d'architecture pour permettre la confrontation des idées et les rencontres

entre experts

- d'éditer les recherches et les mémoires de thèses traitant des principes islamiques dans la conception architecturale et urbanique et de les diffuser auprès des différentes institutions universitaires et scientifiques
- d'offrir des bourses afin d'encourager les recherches dans ce domaine
- de préparer une étude sur la nomenclature architectonique et urbanistique afin de l'arabiser, la standardiser et en faire un lexique
- de créer des écoles et des centres de formation d'artisans et de techniciens dans le domaine de la restauration.

(2) Dans le domaine de la pratique :

- réviser le cadre juridique qui gère la profession
- exploiter les potentialités locales et les matériaux locaux dans la construction dans les pays islamiques
- créer une association pour les architectes et urbanistes musulmans, en coordination avec l'O.C.V.I., etc...

(3) Dans le domaine de l'information :

- montrer des films-vidéos traitant des bases islamiques dans la conception architecturale et urbaine qui soient accessibles à tous
- encourager les articles de presse, les revues et les périodiques qui traitent du sujet.....

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication (automne 91) dans laquelle sera développée la problématique «*d'une architecture contemporaine en phase avec les valeurs culturelles des pays musulmans*».

Zoubeïr MOUHLI
Architecte - Urbaniste
Association de sauvegarde
de la Médina de Tunis

* * *

**JOURNEES INTERNATIONALES DES MUSEES
16-19 mai 1991**

Dans le cadre des journées internationales des musées, l'institut national d'Archéologie et d'Art avec la collaboration de l'Agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du Patrimoine, a organisé au musée du Bardo de Tunis, une table ronde sur le thème : «*Pour un nouveau musée national*». Ce séminaire a été suivi d'une conférence de Abdel wahab Meddeb sur le thème de «*l'image, la lettre et la voix à partir des textes des penseurs islamiques*» (16 mai).

SOCIOLINGUISTIQUE MAGHREBINE

Jalons et réflexions.

**Table ronde organisée à Tunis
les 24 et 25 mai 1991 ***

I. Racines.

Quand, dans les années 1970, la sociolinguistique émerge comme une forme de dépassement des simplifications du structuralisme euro-américain, elle trouve dans les différents pays du Maghreb un écho favorable sur lequel il est bon de s'interroger un instant.

Est alors profondément ancrée la pratique d'une linguistique ethnographique qui remonte elle-même à la fin du XIXème siècle. Dialectologie et ethnolinguistique sont effet les premières racines de la sociolinguistique maghrébine, dont l'esprit souffle à l'évidence dans des revues comme HESPERIS au Maroc ou la revue de l'I.B.L.A. en Tunisie.

Cet esprit, qui s'apparente pour beaucoup à l'inspiration des romanistes de la revue Wörter und Sachen (Les mots et les choses), se retrouvera longtemps et conduira par exemple en Tunisie aux travaux de **W. Marçais** et **A. Guiga** en 1925, et, plus près de nous, à une bonne part de ceux d'**A. Louis** (1).

Les défauts de cette période qui s'achève dans les années soixante ont été maintes fois signalés. Cette linguistique-là, volontairement ou non, est au service de la politique coloniale. Elle vise, en exaspérant leurs traits discriminants, à séparer les composantes ethniques du Maghreb, surtout au Maroc et en Algérie. On pense naturellement aux études berbères de cette époque, que certains souhaitaient alors voir déboucher sur une forme de scission pro-française.

Cette analyse historique légitime ne doit pas pour autant conduire à rejeter les acquis concrets de la démarche. Ainsi vont les sciences, liées aux sociétés qui les produisent et les subventionnent.

2. Développement.

Chef de file d'une approche résolument élargie, **W. Labov** déclare retenir l'appellation «*sociolinguistique*» à contrecœur, car au fond les épigones de **Saussure** ont capté à tort mais à leur profit le terme de «*linguistique générale*». Or la sociolinguistique est certainement la seule linguistique générale possible, apte à définir les mécanismes proprement linguistiques comme à envisager les enracinements sociaux, régionaux et historiques du langage (2). Cette réorientation de la linguistique ne pouvait que rencontrer les interrogations de la jeune linguistique maghrébine liée aux indépendances.

En effet, une linguistique qui parmi d'autres concepts établit l'universalité des rapports de force entre usages et de la quête du pouvoir social par le langage, trouve en Afrique

* Organisée dans le cadre d'un programme de recherches du Centre national de la Recherche Scientifique (France), avec la participation d'universitaires tunisiens et de l'URA 1066 CNRS (Paris-III/La Sorbonne Nouvelle). Cette table ronde, présentant l'état des recherches en cours, se donne pour objectif de définir quelques lignes d'action collectives ultérieures.

du Nord un excellent terrain d'application, quand l'arabe, pour la première fois depuis longtemps conteste et tend à supplanter plusieurs rôles séculaires du français. Et l'arabisation de s'inscrire dans cet axe. Mais un concept scientifique, en quelque sorte, se déroule jusqu'au bout. Du coup, l'on redécouvre une situation linguistique faite d'usages enchevêtrés et en compétition.

Cela vaut pour les arabes dits «*dialectaux*» et l'on se souvient alors du jalon de **W. Marçais** qui en 1930-31 traitait déjà de «*la diglossie arabe*». La contestation des usages académiques de cette langue n'est pas loin...

Cela vaut tout autant pour la langue berbère qui, à travers le militantisme de ses intellectuels et de ses sociolinguistes s'inscrit de plus en plus clairement dans un statut de langue de culture prête à investir des positions qui jusqu'à présent ne lui étaient pas reconnues (3).

En Tunisie, le paysage linguistique s'avère plus simple qu'en Algérie ou au Maroc. Dans les années soixante-dix, on pouvait estimer que la population berbérophone ne représentait qu'un % seulement de la population générale de ce pays (4).

La problématique sociolinguistique se situera donc principalement dans les relations entre variétés de l'arabe et français (en compétition intra-et extra-scolaire).

Autour de **S. Garmadi** et de la section linguistique du C.E.R.E.S. puis de différents chercheurs comme **T. Baccouche**, **M. Maamouri**, **H. Skik** et d'autres encore, se crée une mouvance sociolinguistique souvent préoccupée de planification linguistique.

Parmi les documents de synthèse de cette période, on citera en particulier le séminaire du C.E.R.E.S. d'avril 1965 portant sur «*les faits de contact linguistique et les niveaux de langue*» (5), et le recueil «*Language in Tunisia*» édité en 1983 par l'Institut Bourguiba des Langues Vivantes (6).

3. Un ralentissement.

Durant la décennie 1970-1980, la sociolinguistique tendait à devenir une forme institutionnelle ou du moins exemplaire de la recherche en sciences humaines, en Europe comme au Maghreb. Aujourd'hui, elle reste néanmoins marginale, c'est-à-dire plus liée aux travaux personnels de chercheurs et d'équipes de renom que s'inscrivant dans un véritable changement de mentalité universitaire, qui tarde à se produire. Peut-être doit-on voir aussi dans cette relative stagnation des études sociolinguistiques la preuve que la sociolinguistique n'est pas encore parvenue «*à atteindre dans toutes ses sous-disciplines le degré de rigueur de la linguistique proprement dite*» (7).

Pour ne considérer que le cas tunisien, deux facteurs importants peuvent être retenus si l'on veut comprendre ce ralentissement.

Le premier est la relative unité du paysage linguistique dont nous venons de parler. Ici, plus qu'en Algérie, au Maroc voire en Mauritanie et en Libye, la centralisation linguistique est en bonne voie. Sans compter l'inexistence «*effective*» du berbère, on peut reprendre le propos de **Ph. Marçais** : «*L'influence exercée par Tunis fait que partout, dans ce pays, de dimensions en somme réduites, on comprend et on peut user du dialecte de la capitale. Parler tunisien, c'est généralement parler tunisois*». (8).

Il y a dans ces conditions une probabilité très faible de dégager des thèses relatives à la variation dialectale ou sociolectale de l'arabe, tandis que les études de ce genre sont monnaie courante plus à l'ouest ces dernières années. A plus forte raison la Tunisie n'a pas l'équivalent des pépinières de la sociolinguistique que constituent les études berbères au Maroc et en Algérie.

Le second facteur est sans doute que les impératifs pédagogiques ont pris le pas sur la recherche scientifique stricto-sensu. Avant tout préoccupé d'efficacité dans l'enseignement de l'arabe et du français, la linguistique tunisienne tend de ce fait à se couper de l'exploration méthodique des terrains concrets de l'usage. Il y a là un danger que les sociolinguistes se doivent de signaler : une didactique des langues qui s'éloignerait du recensement des usages et de la prise en compte raisonnée de ces derniers, pourrait conduire assez vite à la production de normes d'apprentissage peu réalistes, tout comme le structuralisme, au-delà de très remarquables démonstrations, a néanmoins débouché sur des squelettes de langues et non sur la réalité de ces langues.

C'est dans cette perspective de mise au point et de réflexion critique que s'est constituée en 1989 une équipe de sociolinguistique tunisienne qui, en concertation avec l'U.R.A. 1066 C.N.R.S. (Paris-Sorbonne Nouvelle) a proposé et développe un programme de recherche en sociolinguistique tunisienne et maghrébine. Les premiers travaux relatifs à ce programme sont en cours de réunion et donneront lieu bientôt à une première publication du groupement de recherche ainsi constitué. Organisée à la fin du mois de mai, la table-ronde de sociolinguistique se donne pour objectifs fondamentaux de dresser l'état d'avancement des recherches dans ce domaine et de définir les linéaments possibles d'une recherche sociolinguistique intégrée en Tunisie.

Francis MANZANO
E. N. S. de Sousse,
Université de Rennes - 2
Haute Bretagne.

NOTES :

- 1) **W. Marçais/A. Guiga** : Textes arabes de Takrouna, Paris, Leroux (1925).
A. Louis : Les Iles Kerkéna & Documents ethnographiques et linguistiques sur les Iles Kerkéna. Thèse. Alger (1961-1962). Cf. dans le même ordre d'idée, le classique au titre significatif d'**E. Laoust** : Mots et choses berbères. Paris, Challamel (1920).
- 2) De **W. Labov**, cf. «*Sociolinguistique*». Paris, Ed. de Minuit (1976).
- 3) Voir le numéro spécial de la Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée : *Berbères, une identité en construction*. Aix-en-P. Edisud (1987).
- 4) C'est une estimation de **Th. Penchoen** : *La langue berbère en Tunisie et la scolarisation des enfants berbérophones*. Revue tunisienne des sciences sociales (1968).
- 5) Revue tunisienne des sciences sociales (décembre 1966).
- 6) «*Language in Tunisia*». Language and Linguistics Series. I. B. L. V. (1983).
Plus généralement, pour les informations relatives à la sociolinguistique, on doit se reporter à la bibliographie critique de **T. Baccouche** Revue tunisienne des sciences sociales (1970) et à la «*Bibliographie ethno-sociologique de la Tunisie*» par **A. Louis** (Tunis, Bascone et CNRS, 1977).
- 7) D'après une conclusion de **J.-B. Marcellesi** : *La sociolinguistique* (La linguistique, encyclopédie Larousse, 1977), p. 244.
- 8) **Ph. Marçais** : *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris, Maisonneuve, 1977. Avant-propos, pp. IX-X.